

Fédération Hospitalière de France Normandie

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



Editorial	3
La FHF Normandie	4
Quelques chiffres	5
Cartographie de nos adhérents	6
Nos missions	8
Nos établissements adhérents	9
Votre Equipe Régionale	10
Nos instances – Notre gouvernance Régionale	11
La Convention régionale	11
Le Conseil d'Administration	12
Le Bureau	14
La Commission Médico-sociale	17
Budget, cotisations et bilan financier 2022	19
La FHF Normandie en lien permanent avec la FHF nationale	22
Evènements et déplacements 2022	23
Convention régionale	23
Congrès annuel	24
Quelques visites d'établissements adhérents	27
Nos actions et groupes de travail	28
service civique	28
Affaires médicales	29
Psychiatrie	29
Ressources Humaines	30
Offre de soins	30
Finances	31
Relations avec les institutions et partenaires	32
Relations avec les institutions et partenaires	32
Nos partenaires	34



Mesdames, messieurs,

C'est avec joie que je vous présente aujourd'hui le rapport d'activité 2022 de notre Fédération Normande.

L'année 2022 était une année importante car une année d'élections : élections présidentielles, nouvelle mandature FHF Nationale avec l'élection du nouveau Président Arnaud Robinet, mais aussi nouvelle mandature FHF Normandie. En juin 2022, notre fédération a révisé ses statuts et procédé à la ré-élection triennale de ses membres, j'ai ainsi été réélu à la présidence FHF Normandie et j'en suis très heureux. Je suis prêt à poursuivre l'accompagnement et la défense des intérêts de nos établissements de santé et médico-sociaux publics pour les trois prochaines années.

Cette année 2022 était une année encore difficile mais traversée avec brio par nos établissements, qui ont dû tenter de retrouver leur activité post crise COVID tout en faisant face aux tensions persistantes en ressources humaines, aux tensions financières qui s'accroissent mais aussi à l'application des nombreuses réformes en cours (autorisations, transition écologique, etc). En lien avec la FHF Nationale, nous avons défendu leurs intérêts auprès des autorités avec ardeur et dynamisme.

Nous avons également particulièrement attiré l'attention du grand public cette année avec plusieurs communications par voie de presse. L'année a en effet débuté par l'organisation de deux conférences de presse pour rappeler la situation actuelle de nos établissements, en termes d'offre, ressources humaines et financières. Au cours de l'été, les établissements de toute la France, dont nos structures normandes, ont connu de fortes difficultés sur leurs services d'urgences et services de soins non programmés. La mission nationale Braun a alors été mise en place avec une quarantaine de dispositifs permettant d'apporter quelques solutions. La FHF Normandie a communiqué dès la fin de l'été pour appeler à la pérennisation de ces mesures, et éviter que les difficultés ne persistent. Enfin, nous avons de nouveau attiré l'attention du grand public en fin d'année sur les tensions énergétiques, et notamment sur la nécessité de donner priorité aux établissements de santé et médico-sociaux dans l'accès aux carburants.

Le moment le plus marquant pour notre fédération reste la rentrée de septembre, avec l'organisation de nos deux séminaires d'installation du nouveau Bureau et de notre Commission Médico-Sociale, suivi le lendemain de notre congrès annuel sur l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Ces séminaires d'installation nous ont à la fois permis de revoir notre fonctionnement interne mais aussi de définir notre position stratégique et politique pour notre nouvelle mandature (notamment en vue de la Conférence Nationale de la Refondation en santé créée en fin d'année, mais aussi en vue de la révision du Projet Régional de Santé (PRS) pour les cinq années suivantes 2023-2028). Notre congrès annuel était également un moment fort, attendu par nos adhérents, et l'occasion de rappeler aux pouvoirs publics (grâce notamment à la venue de la ministre Agnès Firmin Le Bodo) le besoin d'une loi Grand âge et Autonomie à hauteur de nos attentes.

Une année donc particulièrement riche et marquée par une redynamisation de notre fédération régionale. 2022 marquera un tournant dans la vie de notre association avec l'élaboration d'une feuille de route pour les prochaines années, désormais motrice de notre action.

Merci à tous nos adhérents pour leur courage, leur créativité inépuisable et leur investissement dans notre fédération. Bravo à tous pour cette cohésion de groupe qui fait la force de notre fédération régionale. Tournons-nous désormais vers l'année 2023, et travaillons à la réadaptation du Projet Régional de Santé aux besoins de nos usagers.

Christophe Bouillon, Président

Véritable « maison commune des hospitaliers normands »

Réunit les établissements de la Fonction Publique Hospitalière (FPH) et regroupe en son sein des hôpitaux de tailles différentes – Hôpitaux de Proximité (HP), Centres Hospitaliers Généraux (CHG), Centres Hospitaliers Universitaires (CHU), Établissements Publics spécialisés en Santé Mentale (EPSM) ainsi que des Établissements d’Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), des Établissements accueillant des personnes en situation de handicap (ESMS PH) et établissements autorisés en Protection de l’Enfance (ESMS PE).

Notre Convention Régionale réunit tous les Directeurs, Présidents de Commissions Médicales d’Établissements (CME) et Élus, Présidents de Conseils de Surveillance (PCS) et de Conseils d’Administration (PCA).

Nos supports de communication



[@laFHFnormandie](https://twitter.com/laFHFnormandie)



<https://www.fhf.fr/en-regions/normandie>

<https://www.fhf.fr/en-regions/normandie/nos-actualites>



#SANTEXPO Contact Presse Nos sites >



Actualités Expertises La FHF En régions Emploi Annuaire Adhérents Q Connexion

Accueil > En régions > Normandie

FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE Normandie

La Fédération régionale de Normandie

La FHF Normandie est l'une des 18 Fédérations hospitalières régionales. Elle fait le lien avec les établissements sanitaires et médico-sociaux de son territoire et œuvre à leurs côtés.

Quelques chiffres

119 établissements adhérents sur l'ensemble de la région :

-49 CHG, CHU, HP et HL

-5 EPSM

-54 EHPAD autonomes

-11 Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) dans les secteurs du Handicap et de l'Enfance

38 930 lits et places dans nos établissements adhérents :

- 19 648 lits et places dans nos EPS adhérents

- 19 282 lits et places dans nos ESMS adhérents (autonomes et rattachés)

47 303 Personnels dans nos établissements publics :

- 3 580 professionnels médicaux et 2 020 internes

- 41 703 professionnels non médicaux

Activité Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO) (séjours ou séances dans les établissements publics) :

-377 559 séjours en **Médecine**

-110 994 séjours en **Chirurgie**

-43 535 séjours en **Obstétrique**

-33 592 **naissances** (privé et public en 2019 - Insee)

-127 700 séances de **Dialyse**

- 58 256 séances de

Chimiothérapie

Activité des Urgences (public) :

-1 036 651 passages aux

Urgences

- 677 258 passages aux Urgences **sans hospitalisation**

- 481 281 hospitalisations à la **suite d'un passage aux urgences**

Budget :

- Environ 4 Milliard d'euros de budget pour les établissements hospitaliers

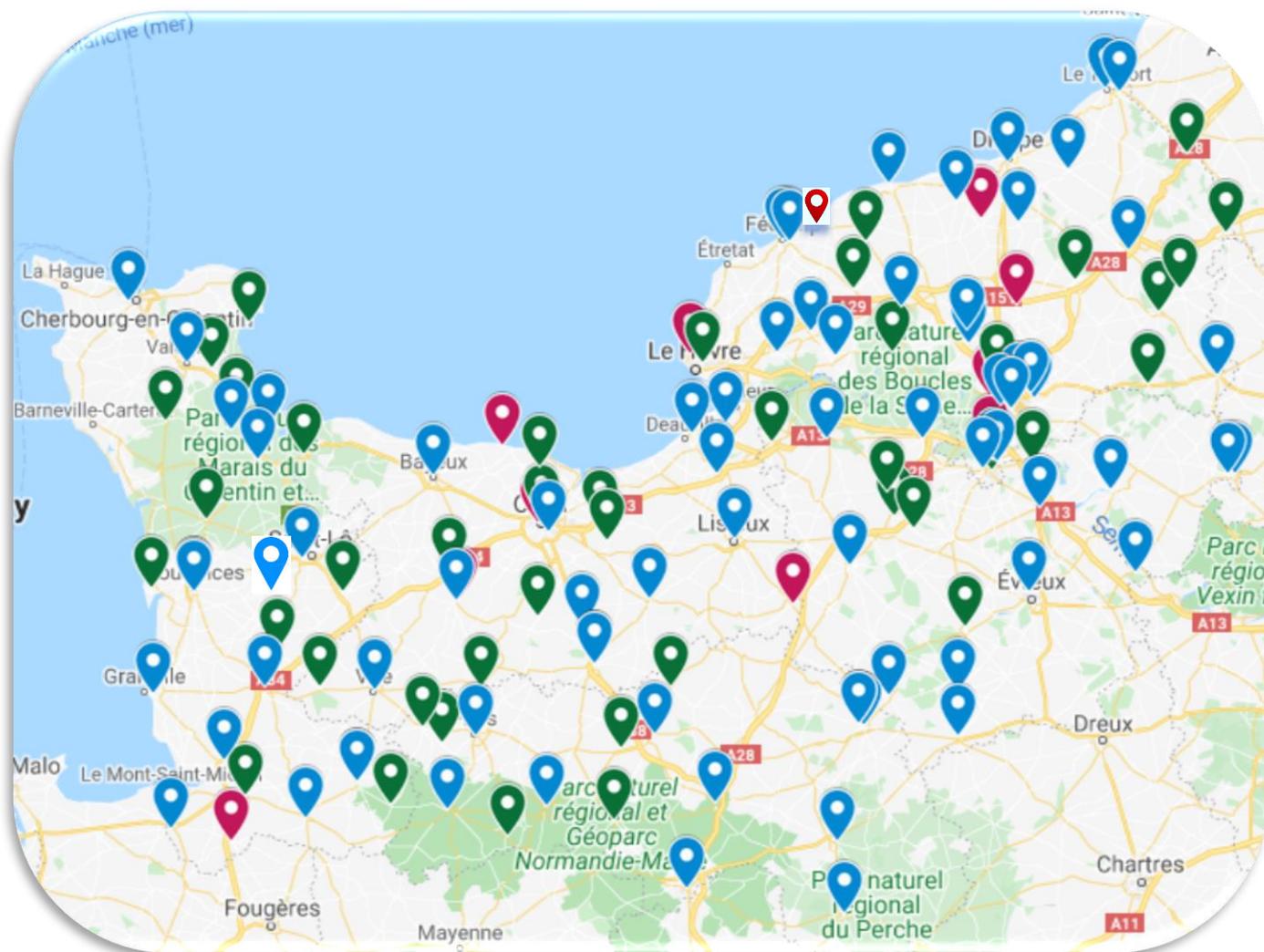
Établissements publics sanitaires (CHU, CHG, HP et HL) :



Établissements Publics de Santé Mentale et établissements autorisés en psychiatrie :



Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (EHPAD rattachés CH, EHPAD autonomes, ESMS Handicap et Enfance) :

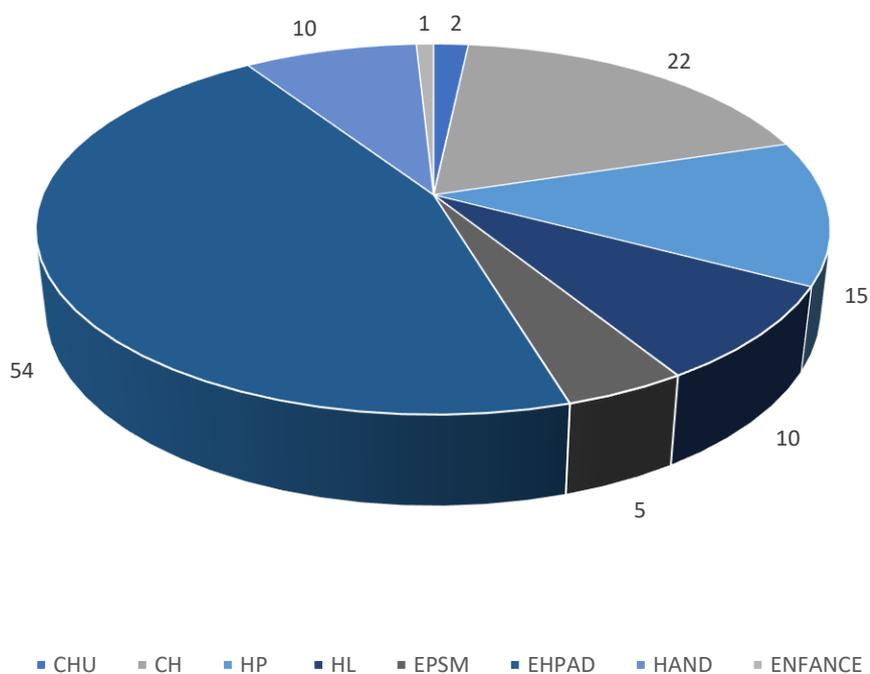




Au total, la FHF Normandie est composée de **119 établissements**

Qui sont-ils ?

- 2 Centres Hospitaliers Universitaires (CHU de Caen et CHU de Rouen)
- 22 Centres Hospitaliers (CH)
- 15 Hôpitaux de Proximité (HP)
- 10 Hôpitaux Locaux (HL)
- 5 Etablissements Publics de Santé Mentale (EPSM) (1 par département)
- 54 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD autonomes)
- 10 Etablissements sociaux et médico-sociaux dans les secteurs du Handicap
- 1 Etablissement intervenant dans le secteur de la protection de l'enfance





Christophe BOUILLON
Président

Stéphane AUBERT
Délégué Régional (1ETP)



Mathilde POUSSET
Adjointe au Délégué Régional (1 ETP)

Laëtitia OURY
Assistante à la délégation régionale



La Convention régionale se compose de la totalité des adhérents de la FHF Normandie, répartis en deux collèges.

Le collège des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux :

Chaque établissement adhérent désigne deux représentants, dont un désigné par le conseil d'administration de l'établissement (élu, personne qualifiée ou représentant des usagers) et le représentant légal ou son représentant choisi parmi les membres de la direction de l'établissement.

Le collège des Etablissements Publics de Santé :

Chaque établissement adhérent désigne trois représentants dont un représentant du conseil de surveillance de l'établissement choisi parmi les représentants des collectivités territoriales ou les personnes qualifiées (dont les représentants des usagers) ; Le président de la commission médicale d'établissement ou son représentant désigné par le conseil de surveillance de l'établissement choisi parmi les membres du personnel médical, odontologique et pharmaceutique ; et e représentant légal ou son représentant choisi parmi les membres de la direction de l'établissement.

La Convention Régionale Ordinaire se réunit au moins une fois par an. Elle entend et approuve s'il lui convient le rapport moral et financier de la Fédération Hospitalière de France Normandie, entend et débat de la déclaration de politique générale présentée par le Président de la Fédération Hospitalière de France Normandie au nom du Conseil d'Administration, et désigne et renouvelle les membres du Conseil d'Administration à l'exception des représentants cooptés, désignés par le Conseil d'Administration sur proposition du Bureau.

Notre Convention du 17 juin 2022 a élu 7 nouveaux membres au Conseil d'Administration FHF Normandie, en séance (en sus des élections de juin). Le Président et le Délégué régional ont dressé un panorama de santé des normands avec les données publiées par le pôle FHF Data de la FHF Nationale. Enfin, la FHF nationale a présenté les actualités et évolutions prochainement attendues en termes d'offre sanitaire et médico-sociale aux adhérents normands.



Intervention de la Sénatrice Sonia De La Provôté lors de la matinée Convention FHF Normandie le 17 juin 2022 – PFRS Caen

Les membres du **Conseil d'Administration** sont élus par la Convention Régionale tous les trois ans. Annuellement, le Conseil d'Administration approuve les comptes de l'association, vote le budget prévisionnel et fixe le montant des cotisations. Il définit par ailleurs à partir des actualités nationales et régionales, les principales orientations stratégiques à porter et ce, en lien avec les positions du Bureau.

Collège des Établissements Publics de Santé :

Sous-collège des représentants des collectivités territoriales, des personnes qualifiées ou des représentants des usagers :

Titulaires :

- Christophe BOUILLON**, Président FHF Normandie et Maire de Barentin
- David NICOLAS**, GHT Mont Saint Michel et Maire d'Avranches
- Yves GOASDOUÉ**, CH et Maire de Flers
- Nicolas LANGLOIS**, CH et Maire de Dieppe
- Benoit ARRIVE**, CHPC et Maire de Cherbourg
- Sébastien JUMEL**, CH de Dieppe et député 76
- Elisabeth JOSSET**, CPO Alençon et conseillère départementale de l'Orne
- Hervé MANOURY**, CH et Maire de Falaise
- Nathalie LECORDIER**, CH Le Rouvray et Vice-présidente du CD de Seine Maritime

Suppléants :

- **Djoudé MERABET**, CHI ELV et Maire d'Elbeuf

Sous-collège des administrateurs représentant le personnel médical, odontologique et pharmaceutique :

Titulaires :

- Dr Abderrezak BOUASRIA** CHI Eure Seine – Évreux Vernon
- Dr Frédéric BOUNOURE** CH d'Yvetot
- Dr Alain FUSEAU** Groupe Hospitalier du Havre (GHH)
- Dr Gaël FOULDRIN** CH Le Rouvray
- Dr Jean-Marc KERLEAU** CH de Dieppe
- Dr Raphaël BERENGER**, CH de Falaise
- Dr Loïc MIGNOT**, CH Avranches-Granville
- Pr Pierre MICHEL** CHU de Rouen
- Dr Carole RICHER-POTIER** CH d'Eu
- Dr Thibault SIMON** CHI Elbeuf Louviers Val-de-Reuil
- Pr Emmanuel BERGOT** CHU de Caen
- Dr Messaoud FERDJANI** CH de Pont Audemer
- Dr Mathieu HAGEN**, EPSM de Caen

Suppléants :

- Dr Sylvie PAUTHIER** CH du Belvédère
- Dr Firas ABBAS** CHPC Cherbourg
- Dr Florent FRANCOIS** CH d'Austreberthe – Barentin
- Dr Pierre HENNERESSE**, CH de Flers
- Dr Dominique MARTIN**, CH de Verneuil d'Avre
- Dr Sophie LE MONNIER** NH de Navarre

Sous-collège des représentants légaux des établissements :

Titulaires :

- **Joanny ALLOMBERT**, CH Avranches-Granville
- **Frédéric MARIE**, CH Saint Lô et Coutances
- **David TROUCHAUD**, CH Flers
- Olivier DELAHAIS**, CH de Neufchâtel
- Véronique DESJARDINS**, CHU de Rouen
- Olivier FERRENDIER**, CH Aunay-Bayeux
- Valérie BILLARD**, CH de DIEPPE
- Laurence POSTEL-PETIT**, CH de Carentan Les Marais
- Martin TRELCAT**, Groupe Hospitalier du Havre (GHH)
- Frédéric VARNIER**, CHU de Caen
- Patrick WATERLOT**, Nouvel Hôpital de Navarre (NHN)
- Franck ESTEVE**, EPSM de Caen
- Sandrine COTTON**, CHI Eure-Seine –Evreux – Vernon

Suppléants :

- Jérôme RIFFLET**, CHI Caux Vallée de Seine - Lillebonne
- Didier POILLERAT**, CHI Elbeuf-Louviers-Val de Reuil
- Richard LEFEVRE**, CH de Fécamp
- Séverine KARRER**, CHPC Cherbourg
- Sébastien MINGER**, CH de l'Aigle
- Stéphane PÉAN** CH d'Argentan
- Nicolas VILAIN** CH de Pont-Audemer
- Stéphane BLOT**, CH de l'Estran – Pontorson
- Hervé LEVERT**, CH de Mortagne au Perche

Collège des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux

Sous-collège des représentants légaux des établissements :

Titulaires :

- Élise GAMBIER**, EHPAD La Maison de Jeanne – Villers Bocage
- Mathilde MAIRY** Établissement Public Départemental (EPD) de Grugny
- Maxime MERELO** Établissement Public Intercommunal de la Fondation Albert Jean (EPIFAJ) – Bacqueville-en-caux
- André MINYMECK** EHPAD Résidence les Reflets D'argent - Conches en Ouche
- Marie-Pascale MONGAUX** EHPAD Le trait d'Union du Cailly – Maromme, Montville, ND de Bondeville
- Jérôme TRIQUET** CHAG de Pacy-sur-Eure
- Laurent VIVIER** EHPAD des Andaines – Rives d'Andaines
- Agnès BERTIN** EHPAD Jean Ferdinand de Saint Jean - Caen
- Gaëlle LE DIZES**, EHPAD de Douvres la Délivrante
- Delphine GUILLO** EHPAD Saint Jacques Saint Christophe – Cesny-Bois Halbout
- Clémence ROUCAN**, CHPC EHPAD Le Gros Hêtre et Pays Valognais
- Christophe GUILARD**, EHPAD Aumale Gaillefontaine et Forges les Eaux
- Anne PARIS**, EHPAD Les Escales – Le Havre

Suppléants :

- Florence LE GUEN** EHPAD Résidence d'Eawy – Saint Saëns
- Isabelle PLAUD-DIAKITE** Centre d'Hébergement Gériatrique de la Filandière Déville-les-Rouen
- Catherine SAUVEPLANE** Maison de retraite de Brionne - Harcourt – Pont Authou
- Valentine MEHEUT**, Etablissement médical Lecaillier-Lérische-Caudebec-Les-Elbeufs
- Clotilde HARITCHABALET**, Etablissement Public Autonome Helen Keller

Sous-collège des représentants des collectivités territoriales, les personnes qualifiées ou les représentants des usagers :

Titulaires :

- Sophie LEMEZ**, EHPAD et conseillère municipale de Conches en Ouche
- Dominique GAMBIER** CHG La Filandière et Maire de Déville-les-Rouen
- Jérôme PASCO**, EHPAD et Maire de Conches-en-Ouche
- David LAMIRAY**, Trait d'Union du Cailly et Maire de Maromme

Cooptation :

- Yvon GRAIC**, France Asso Santé
- Johnny VIALE**, Mutualité Française Normandie
- Valérie EGLOFF**, Gérontopôle Normandie
- Michel LOISEL**, Union Territoriale des retraites de l'Eure
- Emmanuèle JEANDET-MENGUAL**, CA Trait d'Union du Cailly à Maromme
- Patrick GROS**, GH le Havre et Membre de l'Association ADMD
- Agnès FIRMIN LE BODO**, Ministre déléguée auprès du Ministre de la Santé et de la Prévention
- Sonia DE LA PROVOTE**, Sénatrice du Calvados
- Isabelle LANDRU**, Expert médical
- Philippe GUERARD**, Vice-président de France Assos Santé Normandie et Président de l'association Advocacy

Retour sur les réunions des CA FHF Normandie en 2022 :

A l'ordre du jour de notre réunion du conseil d'administration du 17 juin, fusionnée avec la réunion de notre Convention régionale :

- Enregistrement des résultats des élections FHF Normandie par voie électronique,
- Validation des comptes et du rapport d'activité 2021
- Nomination en séance de 7 administrateurs supplémentaires sur des sièges à pourvoir.
- Un panorama de la santé des normands ainsi que les actualités et évolutions réglementaires en matière d'offre sanitaire et médico-sociale ont été présentés, notamment en vue du lancement de la consultation du nouveau PRS 2023-2028.

CA FHF Normandie 2 décembre 2022 – EPSM de Caen

A l'ordre du jour de la seconde réunion du conseil d'administration du 2 décembre 2022 :

- Vote des cotisations 2023, renouvellement du CAC
- Conséquences et perspectives du PLFSS 2023 pour nos établissements
- Préparation du PRS 2023-2028 avec la présentation des groupes de travail constitués sur le secteur sanitaire et médico-social



Les membres du Bureau sont élus par le Conseil d'Administration. Le Bureau FHF Normandie s'est réuni cinq fois en 2022.

Véritable instance de concertation et de dialogue, le Bureau a vocation à se réunir plus fréquemment que le Conseil d'Administration et **gère les affaires courantes**. Il exécute les mesures votées par le Conseil d'Administration, prend toutes les décisions, mesures et initiatives nécessaires aux intérêts du service public et décline les axes et stratégies à porter au regard de la politique régionale de santé.

En 2022, les réunions de Bureau FHF Normandie ont notamment conduit aux décisions suivantes :

<p>- Organisation de 2 conférences de presse sanitaire et médico-sociale pour alerter sur les difficultés en termes d'offres, RH et financières, mais aussi pour rappeler les propositions de la plateforme présidentielle FHF Nationale et soutenir ces propositions</p>	<p>- Organisation de la Convention du 17 juin (élections et présentation de la situation de santé des normands et des évolutions attendues en termes d'offre) et du congrès annuel du 2 septembre sur l'accompagnement des PA et PH par nos établissements adhérents</p>	<p>- Préparation des bilatérales avec l'Agence Régionale de santé sur différents sujets de fonds liés aux ressources humaines et financières mais aussi sur les évolutions attendues en termes d'offre de soins, ou encore pour anticiper les périodes de tensions (été et hiver).</p>
<p>- Demande de financement et d'accompagnement de l'ARS au déploiement de la méthode de responsabilité populationnelle</p>	<p>- Le séminaire Bureau du 1er septembre a notamment permis de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Revoir le fonctionnement interne FHF Normandie (rôle et fonctionnement du Bureau, du Président, de la permanence, du CA, des différents groupes de travail à constituer) - Définir la position stratégique FHF Normandie dans le cadre du PRS 2023-2028 et lancer les groupes de travail sur différents thèmes choisis par les membres pour formuler des propositions - Préparation de la position FHF Normandie à revendiquer dans le cadre de la conférence des parties prenantes Conseil National de la Refondation Santé et Bien vieillir 	
<p>- Décision de publier un communiqué de presse sur la demande de réquisition des stations essence pour les soignants et personnels de nos établissements</p>	<p>- Décision de se mobiliser sur les ateliers CNR et sur les instances de démocratie sanitaire pour évoquer notre positionnement FHF dans le cadre du CNR</p>	



Séminaire d'installation du nouveau Bureau FHF Normandie – 1^{er} septembre 2022 - Rouen

Les membres permanents du Bureau



**Christophe Bouillon,
Président FHF Normandie**



**Vice-président, Martin
Trelcat, Directeur GH Le
Havre**



**Vice-présidente, Véronique
Desjardins, Directrice CHU
de Rouen**



**Vice-présidente, Marie-
Pascale Mongaux, Directrice
Le Trait d'Union du Cailly**



**Vice-président, Thibault
Simon, PCME chi Elbeuf-
Louvier-Val-de-Reuil**



**Vice-président, David
Nicolas, maire
d'Avranches**



**Trésorier, David Trouchaud,
Directeur CH de Flers, CHIC
Les Andaines**



**Trésorier adjoint, Joanny
Allombert, CH Avranches-
Granville**



**Représentant des Usagers,
Patrick Gros, CH Le Havre**



**Représentante des
collectivités territoriales,
Nathalie Lecordier, PCA
département Rouen**



**Représentant des PCME,
Emmanuel Bergot, PCME
CHU de Caen**



**Représentante des PCME,
Magali Labidi, CH Aunay-
Bayeux**



**Représentant des PCME,
Abderezak Bouasria, CH
Eure-Seine**



**Représentante de CH,
Sandrine Cotton, CH Eure-
Seine**



**Représentante de CH,
Valérie Billard, CH Dieppe**



**Représentant de CH,
Frédéric Marie, CH
Mémorial Saint-Lô**



Représentant CH Santé mentale, Patrick Waterlot, NH de Navarre



Représentante CH de Proximité, Laurence Postel-Petit, CH Carentan les marais



Représentant CH de Proximité, Olivier Delahais, Hôpital local de Gournay en Bray



Représentant ESMS, Jérôme Triquet, Directeur CHAG Pacy sur Eure



Représentant ESMS, Jérôme Pasco, Maire de Conches en Ouches



Membre de droit, Frédéric Varnier, Directeur du CHU de Caen



Membre de droit, Pierre Michel, PCME CHU de Rouen

Membres invités au Bureau FHF Normandie

Directrice Support GHT, **Séverine Karrer**, GHT Cotentin
Directeur Support GHT, **Didier Poillerat**, GHT Val de Seine et Plateaux de l'Eure
Directeur Support GHT, **Christophe Mazin**, GHT Orne-Perche-Saosnois
PCMG-GHT, **Jean-Marc Kerleau**, GHT Caux Maritime
PCME GHT, **Elie Zagdoun**, GHT Centre Manche
PCME GHT, **Firas Abbas**, GHT Cotentin
PCME GHT, **Alain Fuseau**, GHT Estuaire de la Seine
PCME GHT, **Pierre Henneresse**, GHT les Collines de Normandie
PCME GHT, **Loïc Mignot**, GHT Mont Saint Michel
PCME GHT, **Ahmed Chafai**, GHT Orne-Perche-Saosnois
DT Médico-sociaux, **Elise Gambier**, EHPAD La Maison de Jeanne
DT Médico-sociaux, **Clémence Burnouf**, CHPC
DT Médico-sociaux, **Laurent Vivier**, EHPAD Les Andaines,
DT Médico-sociaux, **Mathilde Mairy**, Etablissement Public Départemental de Grungny
DT Médico-sociaux, **Sylvie Blocklet**, Etablissement de Travail Protégé Saint James
1 représentant PCME Etablissement PSY : **Gaël Fouldrin**, PCME CH du Rouvray

En 2022, les délégués du secteur médico-social (MS) ont vu leur rôle s'accroître. La révision des statuts en juin 2022 a permis l'augmentation du nombre de délégués territoriaux pour le médico-social. Les délégués se sont réunis régulièrement avec la permanence FHF Normandie ainsi que le pôle autonomie de la FHF nationale pour aborder les sujets suivants :

- Sujets financiers (non compensations SEGUR, inflation, hausse du point d'indice, projets d'investissements immobiliers) et préparation de courriers à l'attention des 5 Présidents de CD de la Région pour appeler leur soutien sur ces sujets	- Préparation de nos échanges bilatéraux avec l'ARS	- Avancées puis suspension des travaux sur la charte régissant les relations ESMS-ARS par l'Agence malgré le lancement des contrôles faisant suite au scandale ORPEA	- Echanges sur la situation des groupements ESMS en région
- Lancement du collectif SI ESMS pour accompagner les ESMS de la région dans la transition numérique	- Point sur les tensions en ressources humaines en ESMS avec difficultés d'attractivité notamment pour les AS/IDE mais aussi sur autres professions techniques logistiques administratifs, et médicales (médecin coordonnateur, médecin libéral, spécialistes...).		
- Point de situation sur les taux d'occupation en région et impact sur les financements ESMS			
Le séminaire d'installation des délégués territoriaux du 1er septembre dernier, a permis de revoir notre fonctionnement interne avec :			
<ul style="list-style-type: none"> - La redéfinition du rôle de la commission MS et des DT vis-à-vis des adhérents et partenaires extérieurs - Le rappel des différents sous-groupes de travail existants (groupe filière gériatrique, groupe régional handicap) - Lancer la constitution de groupes de travail pour définir notre positionnement stratégique FHF Normandie pour le secteur médico-social dans le cadre du nouveau PRS : 9 thèmes ont été définis. - Préciser notre positionnement sur le secteur médico-social en vue de l'installation du Conseil National de la Refondation pour le Bien Vieillir. 			

Les missions du Délégué Départemental Médico-social :

Le Délégué Départemental, directeur d'établissement médico-social, est élu pour trois ans et chargé des missions de concertation, de coordination et de liaison entre les établissements de son département, avec la délégation régionale et parfois, directement avec les autorités et institutions lorsqu'une difficulté concerne son territoire. Ses missions sont les suivantes :

- **Remontée des informations** vers la délégation régionale.
- **Participe au Bureau** de la FHF Normandie
- **Rôle d'animation du réseau** des établissements de son département.
- **Force de propositions et de stratégies** au sein de son département.
- **Articulation cohérente entre les chefs d'établissements, les autorités de tutelle et les CTS et représentation de son territoire en réunion FHF avec les institutions et les autorités départementales** (Conseils départementaux, Directions Départementales ARS...)

Une Commission Médico-sociale



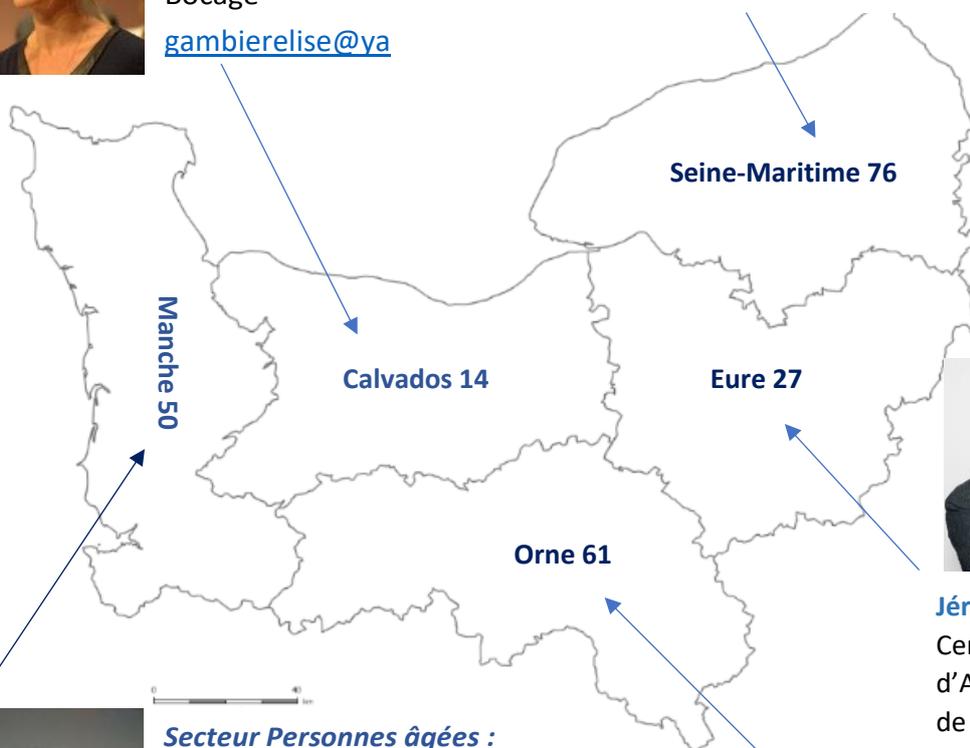
Secteur Personnes âgées :
Marie-Pascale MONGAUX
EHPAD Le Trait d'Union du Cailly
direction@village-des-aubepins.fr



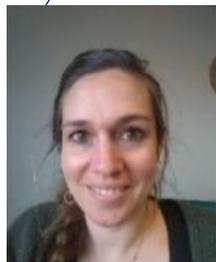
Secteur Personnes en situation de handicap :
Mathilde MAIRY
Etablissement Public Départemental GRUGNY
direction@epd-grugny.fr



Elise GAMBIER
La Maison de Jeanne, Villers-
Bocage
gambierelise@ya



Jérôme TRIQUET
Centre d'Hébergement et
d'Accompagnement Gérontologique
de Pacy-sur-Eure
directeur@hopital-pacy.fr



Secteur Personnes âgées :
Clémence BURNOUF
Directrice filière gériatrique GHT
EHPAD Le Gros Hêtre et Pays
Valognais
c.burnouf@ch-cotentin.fr



**Secteur personnes en situation de
handicap :**
Sylvie BLOCKLET
Etablissement de Travail Protégé
Saint-James
sblocklet@etpsaintjames.fr



Laurent VIVIER
EHPAD des Andaines –
Rives d'Andaines
directeur@ehpadandaine.fr

Montant total des cotisations FHF Normandie pour 2022 :

584 611 €

Dont 48% est reversé à la FHF Nationale.

Critères de calcul des cotisations :

Comme c'est le cas depuis 2016, les cotisations 2022 ont été calculées sur un barème par tranche et basées sur les montants des comptes financiers déclarés par les établissements à N-2.

La cotisation annuelle, pour chaque membre actif et chaque membre associé, est composée d'une quote-part nationale et d'une quote-part régionale.

Le Conseil d'Administration de la FHF Normandie a décidé de **ne pas augmenter les cotisations des adhérents pour l'année 2022.**



Compte de résultat 2022 comparé à 2021 :

<i>En euros</i>	2022 (12 mois)	2021 (12 mois)	Variation	
			en euros	en %
Cotisations des adhérents	584 611	582 591	2 020	0,3%
Reprise amort. & prov. et transferts de ch.	0	0	0	0,0%
Autres produits - transfert de charge	84	6 541	(6 456)	(98,7%)
Subventions d'exploitation	0	0	0	#DIV/0!
Total produits d'exploitation	584 695	589 132	(4 436)	(0,8%)
Achats	(960)	(1 457)	497	34,1%
Services extérieurs	(58 619)	(31 624)	(26 995)	(85,4%)
Impôts et taxes	(649)	(389)	(259)	(66,5%)
Charges de personnel	(227 249)	(234 797)	7 548	3,2%
Dotation aux amort. et provisions	(650)	(615)	(35)	N/A
Autres charges d'exploitation	(281 606)	(281 601)	(5)	(0,0%)
Total charges d'exploitation	(569 732)	(550 484)	(19 248)	3,5%
Résultat d'exploitation	14 963	38 646	(23 683)	61,3%
Résultat financier	1 458	485	(973)	N/S
Résultat exceptionnel	0	(195)	195	(100,0%)
Résultat comptable	16 421	38 936	(22 515)	57,8%
<i>Impôts sur les sociétés</i>	(92)	(23)		
Résultat net	16 329	38 913	(22 584)	58,0%

Situation patrimoniale :

Actif immobilisé (valeurs nettes)	1 553
Immobilisations Incorporelles	0
Immobilisations corporelles	1 553
Immobilisations financières	0

Actif circulant (valeurs nettes)	438 468
Avances et acomptes versés	876
Créances clients (1)	3 147
Créances et Subv. à recevoir	3 223
Valeurs mobilières de placement	0
Disponibilités	431 222
Comptes de régularisation	3 395

TOTAL ACTIF	443 416
--------------------	----------------

Fonds associatifs	387 828
Fonds associatifs sans droit de reprise	186 006
Report à nouveau sans droit de reprise	(80 835)
Réserves	126 737
Apports	139 592
Résultat de l'exercice	16 329
Provision pour risques et charges	-

Dettes	55 587
Dettes fournisseurs ⁽²⁾	15 014
Dettes fiscales et sociales ⁽³⁾	38 917
Autres dettes	1 657

TOTAL PASSIF	443 416
---------------------	----------------

Tout au long de l'année 2022, la FHF nationale a mis en place un suivi très régulier de la situation des différentes FHR avec le maintien des réunions des Délégués Régionaux toutes les semaines.

Ces réunions, animées par Denis Valzer, Conseiller « Stratégies Régionales », permettent de faire un tour des situations en régions et un tour d'actualités des différents pôles d'expertise en présence de la déléguée générale, Zaynab RIET. L'expertise des différents pôles de la FHF Nationale est un soutien indispensable et précieux pour les établissements. Les remontées aux ministères et autres partenaires se faisaient ainsi de manière efficace.

Les sollicitations et actions des pôles d'expertise FHF :

<p>La Délégation Générale Zaynab Riet et toute la Délégation</p>	<p>Pôle des Ressources Humaines Sophie Marchandet, Quentin Hénaff et leur équipe</p>
<p>Problématiques générales d'ordre stratégique et politique</p>	<p>Problématiques de tensions RH très importantes (absentéisme et difficultés de recrutement), apporter un éclairage règlementaire aux adhérents sur des questionnements juridiques et techniques RH.</p>
<p>Pôle Autonomie Benjamin Caniard, Sandrine Courtois, et Marc-Antoine Thévenot</p>	<p>Pôle OFFRES Cécile Chevance et son équipe</p>
<p>Problématiques liées au secteur médico-social, EHPAD autonomes ou rattachés et structures handicap (évolution de l'offre, difficultés propres au médico-social en termes RH, financières, etc).</p>	<p>Problématiques liées aux finances (pour exemples les surcoûts liés à la crise ou la déclinaison de la réforme du financement de la psychiatrie), à l'offre de soin (pour exemple la mise en place de la réforme des autorisations d'activité sanitaires), ou encore pour l'exploitation des données en lien avec la FHF DATA.</p>
<p>Pôle prospective, et international Antoine Malone et son équipe</p>	<p>Pôle Communication, Guillaume Papin et son équipe</p>
<p>Mise en place de la méthode de responsabilité populationnelle à terme sur l'ensemble du territoire français.</p>	<p>Pour l'organisation de campagnes de communication, promotion de nos adhérents et diffusion des projets de soutiens aux adhérents.</p>

Le 17 juin 2022, la FHF Normandie organisait sa Convention annuelle régionale au PFRS de Caen. Cette convention visait essentiellement à l'enregistrement des élections des nouveaux membres FHF Normandie, réalisées par voie électronique sur la période d'avril à mai 2022. En deuxième partie de matinée, les adhérents ont pu assister à des présentations et échanger sur :

- La situation de santé en Normandie à partir du tableau de bord de la FHF DATA présenté par Christophe Bouillon, Président FHF Normandie et Stéphane Aubert, Délégué Régional.
- Suivi des ambitions défendues par la FHF nationale face aux enjeux nationaux de santé, présentées par Marc Bourquin, conseiller stratégie FHF et Kathia Barro, adjointe au pôle OFFRES.



Convention régionale 2022 au PFRS de Caen

Le 2 septembre 2022, la FHF Normandie organisait son troisième congrès régional annuel à Rouen en réunissant l'ensemble des adhérents FHF Normandie et ses partenaires. Cette journée, s'est déroulée sur le thème « *L'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap par nos établissements : Quels axes stratégiques ?* ».



PROGRAMME
MATIN

8h30 Accueil, café et première visite des stands

9h00 Introduction

Christophe BOUILLON Président FHF Normandie
Frédéric VALLETOUX* Président FHF
Agnès FIRMIN-LE BODO* Ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé

9h45 TABLE RONDE

Quelles évolutions nécessaires dans l'accompagnement des PA et PH par les ESMS publics ?

- **Évolution de l'offre personnes âgées (PA) :** positionnement FHF sur l'augmentation des taux d'encadrement, besoin de pilotage par la qualité, rôle des établissements dans le maintien à domicile en vue de la réforme des SAD, regroupement incontournable des établissements, besoins en médicalisation...
- **Évolution de l'offre personne en situation de handicap (PH) :** reconnaissance du rôle propre de la FPH dans la prise en charge des PH, nécessité de créer davantage de places et de formaliser des parcours plus inclusifs.

Marc BOURQUIN Conseiller stratégie, FHF
Mathilde MAIRY Directrice de l'EPD de Grugny (76), déléguée médico-sociale
Déborah CVETOJEVIC Directrice autonomie, ARS Normandie
Annie VIDAL* Députée de Seine-Maritime, membre de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale

10h45 Pause et visite des stands

11h15 TABLE RONDE

Comment renforcer l'accompagnement des PA et PH dans les établissements publics de santé ?

- **Place centrale de la personne âgée dans les prises en charge à l'hôpital** (âge moyen, offre gériatrique, soins palliatifs, etc.), nombreux établissements quasi exclusivement « gériatriques » (SSR, USLD, hôpitaux de proximité, Ehpad rattachés, etc.) engendrant des adaptations organisationnelles et culturelles.
- **Place à définir/à trouver pour la personne handicapée** dans les prises en charge à l'hôpital (spécificités de la prise en charge pour soins somatiques, lien à développer avec la psychiatrie...).

Dr Thibault SIMON Président de la CME du CHI Eibeuf-Louviers-Val de Reuil (76, 27)
Olivier DELAHAIS Directeur délégué, hôpitaux Neufchâtel-en-Bray et Gournay-en-Bray (76)
Dr Philippe SERRAND PCME du centre hospitalier de l'Estran, Pontorson (50)
Patrick GROS Représentant des usagers et membre du bureau FHF Normandie

12h30 Déjeuner et visite des stands



PROGRAMME

APRÈS-MIDI

13h30 TABLE RONDE

Quelle complémentarité des EPS et ESMS dans les prises en charge des PA et PH ?

- Le rôle des plateformes gériatriques et des équipes mobiles (gériatrie, psychiatrie, soins palliatifs) dans la fluidification et la qualité des parcours.
- Accès direct à l'hôpital des PA et des PH, admissions fluidifiées en ESMS des personnes hospitalisées, renforcement des interactions (plateformes gériatriques, psychiatriques...), télémedecine, hospitalisation à domicile (HAD)...
- Les différents rôles entre établissements rattachés et établissements autonomes en matière de médicalisation.

Laurie SALVEZ Directrice de filière gériatrique, CHU de Rouen
Dr Jan-Cédric HANSEN Médecin coordonnateur, Pacy-sur-Eure (CHAG)
Florent BONNEL Directeur des affaires médico-sociales et sociales, centre hospitalier du Rouvray
Dr Dominique MARTIN Président de la CME, centre hospitalier de Veneuil d'Avre

14h30 PRÉSENTATION ET DÉBAT

Retours d'expérience

Retour sur la filière personnes handicapées sur le territoire du Havre

Martin TRELCHAT Directeur général, groupe hospitalier du Havre

Séverine HÉBERT Coordinatrice des soins, La Ligue havraise

Exemples de coopérations public/privé

pour l'accompagnement des personnes handicapées sur le territoire du Havre

Clothilde HARITCHABALET Directrice de l'établissement public autonome Heien-Keller (EPAHK)

Séverine HÉBERT Coordinatrice des soins, La Ligue havraise

15h00 Pause et visite des stands

15h30 TABLE RONDE

Quelle coordination avec la ville et l'ambulatorio, toujours dans l'accompagnement des PA et PH, pour une responsabilité populationnelle aboutie ?

Réforme des dispositifs d'appui à la coordination (DAC), rôle des associations dans le secteur du handicap, rôle des libéraux et déploiement des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), rôle des prochains centres de ressources territoriales, présentation de la démarche Manche inclusive...

Dr Jean-Michel GAL Médecin généraliste, président de la CPTS Orne et de la plateforme territoriale d'appui (PTA) de l'Orne

Séverine VENDRAME Directrice du centre hospitalier de Darnétal, hôpital de proximité à vocation gériatrique

Christèle CASTELEIN Conseillère départementale 50 en charge de l'évolution des ESMS

Marie-Pascale MONGAUX* Directrice de l'Ehpad Trait d'union du Cailly

16h30 Clôture du congrès

* Intervenant présentiel



Extrait du discours de Christophe Bouillon, Président FHF Normandie :

« Le sujet de la bonne prise en soin et du bon accompagnement des personnes âgées et personnes en situation de handicap est central pour l'ensemble de nos établissements. Le vieillissement de la population, pas toujours en bonne santé malheureusement, fait que la très grande majorité de nos patients et usagers sont des personnes âgées, voire très âgées, même si l'espérance de vie en Normandie est en moyenne inférieure de 1 à 2 points par rapport à la moyenne française.

Or pour soigner et accompagner ces personnes, il faut des compétences, de la motivation et des structures et organisations adaptées. D'où le lien avec l'attractivité et les territoires.

Les difficultés principales que rencontrent nos établissements pour ces prises en soins relèvent pour l'essentiel des ressources humaines. En nombre et en qualité.

Les principales spécialités médicales pour prendre en charge cette population sont la gériatrie, la médecine polyvalente et la psychiatrie, et en ville la médecine générale et donc les médecins traitants des résidents de nos EHPAD.

Or les effectifs de ces spécialités ne sont pas du tout en adéquation avec ces besoins. Une vraie réforme des études universitaires médicales, pas tant sur la quantité de médecins formés que sur les spécialités proposées à l'internat, est indispensable. Il faut drastiquement augmenter la proportion de médecins généralistes, gériatres et psychiatres proposés à l'internat. Il faut ensuite s'assurer de leur présence sur tous les territoires et dans tous les types d'établissement.

Les personnels paramédicaux doivent également être formés en plus grand nombre et le taux d'encadrement dans les EHPAD sérieusement augmenté pour permettre une vraie bientraitance qui elle-même redonnera du sens et attirera les professionnels.

L'accompagnement des personnes en situation de handicap est un des points faibles de notre société et tant les structures spécialisées que les hôpitaux ont un rôle important à jouer pour l'inclusion de ces publics. Même s'il reste beaucoup à faire, et si le secteur médico-social public n'est pas en première ligne vis-à-vis de ces personnes, des prises en charge exemplaires et des expériences significatives existent et seront présentées au cours de ce Congrès.

Les tables rondes de ce Congrès seront par ailleurs une démonstration de la nécessaire coordination des acteurs pour atteindre les meilleures prises en soins et l'efficacité du système.

L'hôpital doit travailler avec le médico-social, chacun devant travailler avec la ville et le monde libéral, les différents secteurs privé et associatifs dans cette philosophie bien établie, à l'instar des communautés 360 dans le secteur du handicap.

Nous aurons donc des retours d'expérience et des propositions de progrès tant à l'intérieur des hôpitaux que des structures médico-sociales, que de leurs interactions.

Nous avons également réuni élus, directeurs d'établissement, professionnels médicaux et du soins, autorités de coordination et de tarification, car aucun ne peut agir seul face au défi du vieillissement en bonne santé et de l'inclusion des personnes handicapées.

Une volonté politique est indispensable pour construire cette nouvelle société ».



Congrès annuel FHF Normandie 2022

Quelques visites d'établissements adhérents

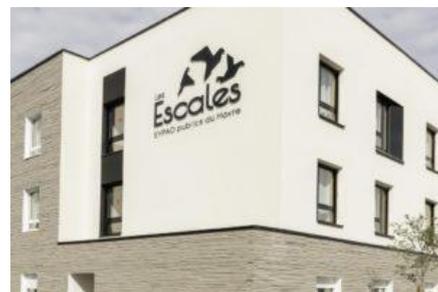
Mardi 18 janvier
Centre hospitalier de
l'Austreberthe à Barentin (76)



Mardi 14 juin
EHPAD de Percy (50)



Jeudi 28 avril
EHPAD les escales – Résidence
Pasteur (76)



Vendredi 29 avril
IDEFHI à Canteleu (76)



Mardi 14 juin
EHPAD Jean-Baptiste Delivet à Ducey
(50)



Mercredi 15 juin
CH de Cherbourg (50)



Mercredi 15 juin
EHPAD le Gros Hêtre Cherbourg (50)



Mercredi 15 juin
EHPAD Le Pays Valognais (50)



Le service civique : En mai 2021, la FHF Normandie obtenait son agrément collectif service civique. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, 24 jeunes en service civique ont été accueillis par nos 51 établissements adhérents rattachés à notre agrément.

Nos adhérents intégrant notre agrément peuvent accueillir des jeunes en service civique pour des durées de 6 à 8 mois sur les missions suivantes :

Accompagner à la dimension sociale de l'accueil par la mise en place d'activités liées à l'écoute et le dialogue (avec les résidents, usagers, visiteurs)	Accompagnateur auprès des enfants et de leurs familles dans le cadre de l'hospitalisation pédiatrique	Accompagnateur auprès des personnes âgées et de leurs familles dans le cadre de l'hospitalisation gériatrique
Accompagner et participer aux activités d'animation auprès des personnes âgées en EHPAD	Accompagner et participer aux activités d'animation auprès des personnes âgées en période de COVID-19	Accompagnateur des personnes en attente dans les services d'accueil des urgences
Accompagnateur dans les lieux d'accueil, d'attente et de consultation ainsi que dans les permanences d'accès aux soins	Animation d'ateliers autour du numérique pour les patients et résidents	Volontaire engagé dans la promotion de la culture et des arts créatifs au sein d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
Volontaire engagé auprès des personnes atteintes de handicaps et des patients séjournant dans les unités de soins de suite et de réadaptation	Aider les patients et résidents dans les établissements à améliorer leur santé	Participer aux activités d'animation auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap et sensibiliser au développement durable

Pour plus d'informations, se reporter au rapport d'activité service civique 2022 en ligne sur notre site internet :

<https://www.fhf.fr/en-regions/normandie/nos-actualites/compte-rendu-activite-civique-2022-fhf-normandie>

Affaires médicales : Deux réunions du groupe régional des DAM en 2022 pour évoquer :

Les situations difficiles sur les territoires pour assurer la **continuité de l'offre de soins**, notamment sur les services d'urgences et quelques disciplines particulièrement touchées (ex la pédiatrie sur la Manche).

La mise en œuvre de la réforme des **PADHUE**

La mise en œuvre des **CMG** sur les territoires et le **Projet Médical Partagé** de territoire

L'application de la **loi RIST** (malgré son report finalement au printemps 2023) et la mise en application de la **convention PST**

La **majoration exceptionnelle de l'indemnisation de travail additionnel** (financement et volonté de proroger la mesure)

La **mission flash Braun** sur les urgences et services de soins non programmés

Les nouveautés réglementaires sur le **statut des internes**

Psychiatrie :

Préparation des modalités de mise en œuvre de la **réforme du financement de la psychiatrie** en Normandie et positionnement FHF Normandie en vue du lancement du **Comité consultatif d'allocation des ressources – psychiatrie**

Lancement du groupe de travail sur la psychiatrie pour formuler des propositions dans le cadre du nouveau **PRS 2023-2028**

Suite au départ à la retraite de Jean-Yves Blandel, **Patrick Waterlot** a été proposée pour prendre la suite de **l'animation du groupe régional**

La forte **activité** notamment auprès des adolescents

Ressources Humaines

Deux réunions du groupe des DRH en 2022 pour évoquer
Avec la participation de la FHF Nationale pour éclairages sur les actualités et évolutions
réglementaires.

Mise en œuvre
de **l'obligation
vaccinale** dans
nos
établissements

Les avancées des négociations pour
l'application des mesures de **sécurisation
des organisations et environnement de
travail** et interrogations sur les modalités
de répartition de l'enveloppe régionale

Echanges sur les **incohérences des
grilles indiciaires**, situation des
contractuels et risques de
concurrences inter-établissements
publics

Mise en œuvre
des **Lignes
Directrices de
Gestion** dans les
établissements

Problématiques
**d'inscription des
infirmiers en
établissements à l'ordre
national des infirmiers**

Déclinaison
du **plan
égalité
hommes-
femmes**

La déclinaison de la **refonte du
régime indemnitaire dans la
FPT et projections sur la FPH**

Les **élections
professionnelles**

Le classement des **IPA** à
leur nomination

La gestion des
astreintes

Offre de soins :

CSOS :
préparation
et défense
des projets
publics.

Demande à l'ARS d'une meilleure implication du privé dans certains
territoires lorsque nécessaire et à l'inverse **alertes de l'ARS sur les
demandes d'autorisations déposées par le privé et ne répondant pas
aux conditions réglementaires** d'obtention d'une nouvelle autorisation
(par exemple aucune coopération prévue avec le secteur public)

Sujet abordé
particulièrement lors de
certains
Bureaux

Finances : Deux réunions du groupe DAF régional en 2022 pour évoquer

Commentaires et analyse du **tableau régional des résultats financiers** des établissements (situation globale de nos établissements en région)

Couverture des **financements des surcoûts COVID**

Demande à l'ARS de travailler ensemble à **l'élaboration d'un outil ou sur des données permettant de réaliser un diagnostic régional**, pour aider dans le pilotage des établissements

Couverture des **pertes de recette**

Le manque de visibilité sur la mise en œuvre des **réformes de financement des urgences et SSR**

La gestion du **Séjour Investissement** par l'Agence, les objectifs fixés pour les contrats socles et le PGFP annexé

Le fort **endettement** des établissements normands auprès de l'URSSAF

Prise en compte de **l'inflation**

L'enveloppe **investir au quotidien** et ses modalités de répartition

La FHF Normandie a maintenu et développé les liens avec ses différents partenaires tout au long de l'année 2022, notamment avec l'Agence Régionale de Santé. Nous nous félicitons de la qualité de ces liens indispensables pour nos adhérents.

Tout au long de l'année nos échanges ont porté sur différents sujets tels que pour le secteur sanitaire :

- La situation **financière** des EPS qui s'aggrave (liée aux non compensations, baisse d'activités, Dette sociale, coûts énergétiques, difficultés de trésorerie)
- Les projets **d'investissement immobilier** et leur financement
- Les tensions en matière de **ressources humaines médicales, soignantes, techniques et administratives** (formation, recrutement, absentéisme, statuts PADHUE, intérimaires, etc)
- La **responsabilité populationnelle** en région et son financement
- Périodes de **tensions estivales et hivernales** particulièrement difficiles pour maintenir l'offre de soins
- La préparation de la révision du **projet régional de santé pour 2023-2028**
- Préparation du **CNR santé**

Et pour le secteur Médico –Social :

- La situation financière des ESMS qui s'aggrave (liée aux non compensations ou compensations partielles SEGUR, Hausse du point d'indice, inflation, surcoûts COVID et pertes de recettes, coûts énergétiques, difficultés de trésorerie,)
- Les projets d'investissement immobilier et leur financement
- Les tensions en ressources humaines dans les ESMS (recrutement, absentéisme, QVT et fidélisation, valorisation des métiers tels qu'IPA, etc)
- Contrôles, évaluations et mise en place d'une charte régissant les relations entre l'ARS et les ESMS
- La préparation de la révision du projet régional de santé pour 2023-2028
- L'offre médico-sociale actuelle et adéquation avec les besoins du territoires (ex : dispositif HTSH)

Au-delà de ses échanges de travail avec l'Agence, la permanence FHF Normandie fournit un travail important de **nomination et de renouvellements des mandats** FHF Normandie au sein de différentes instances régionales et territoriales, qu'il s'agisse des **instances ARS** (les plus nombreuses) :

- Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie et ses commissions spécialisées Commission spécialisée de l'Offre de Soins (**CSOS**), Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnement médico-sociaux (**CSAMS**), Commission spécialisée des droits des usagers du système de santé (**CSDU**) et commission spécialisée de la prévention (**CSP**) totalement renouvelée en octobre 2021.
- Sept Conseils Territoriaux de Santé (**CTS**)
- Cinq Comités Départementaux de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires (**CODAMUPS-TS**)
- Deux Commissions de répartition des postes d'internes
- Comité de Pilotage HAD
- Comité d'Allocation des Ressources des Urgences (**CARU**)

Mais aussi :

- Comité d’Allocation des Ressources SSR (officiellement lancé en 2023)
- Comité d’Allocation des ressources psychiatrie
- Instance Régional d’Amélioration de la Pertinence des Soins (**IRAPS**)
- Comité Régional stratégique des systèmes d’information
- Commission de Conciliation et d’Indemnisation des accidents médicaux (**CCI**)
- Instance Collégiale Régionale de la Permanence des Soins Ambulatoires
- Commission Régionale de l’Activité Libérale (**CRAL**)
- Commission Régionale Paritaire (**CRP**)
- Commission des Assistants Spécialistes Régionaux (**CASR**)
- Commission Interrégionale Pharmacie
- Ou d’autres instances et comités :
- Association Nationale pour la Formation des Hospitaliers (**ANFH**) : Monsieur Pierre-Côme Boucard FHF
- Comité de Gestion des Œuvres Sociales (**CGOS**) : Aurélie Danilo, DRH du Nouvel Hôpital de Navarre est élue présidente CGOS Normandie en 2022, en remplacement de Jérôme Lebrière.
- Conseils départementaux de la Citoyenneté et de l’Autonomie (**CDCA**)
- Commission régionale de Pharmacie (**Universités**)
- Commissions FHF
- Commission Spécialisée du Personnel Médical (**CSPM**)
- Commission Spécialisée du Personnel non Médical (**CSPNM**)
- Comité local du Fonds pour l’Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (**FIPHFP**)
- **Collectif SI ESMS**
- **Instances FHF nationale** : Conseil d’administration et Convention
- Conseil d’Administration du GCS **Normand’E Santé**

Nos partenaires

La FHF Normandie est également partenaire de nombreux institutions et organismes



Fédération Hospitalière de France Normandie

Antenne de Caen - CHU de Caen, Avenue de la Côte de Nacre

14033 Caen Cedex Tél : 02.31.06.57.29

Antenne de Rouen - CHU Hôpitaux de Rouen, 1 rue de Germont

76 031 Rouen Cedex

